



# Alerte générale

## Destruction d'emplois

Les élus métropolitains s'apprêtent à porter un coup fatal aux agents métropolitains et en particuliers à ceux de la collecte et la propreté !

Une délibération scélérate va en effet être soumise au vote du prochain Conseil Métropolitain le 4 Juin :

-Elle annonce **la suppression de 310 postes** d'ici à 2022 !

-Elle annonce que depuis le 1<sup>er</sup> janvier **77 postes ont déjà été supprimés**, dont plus d'une vingtaine à la collecte/propreté du CT1 !

Elle programme : **moins 10 % d'heures supplémentaires, moins 10 % d'astreinte et moins 20 % d'emplois saisonniers** !



### BATTONS-NOUS !

**NON aux suppressions de postes !**

**NON à l'augmentation du temps de travail !**

**NON à la destruction des services publics !**

**LA CGT appelle tou-te-s les agents à la grève le vendredi 4 juin et à se rassembler à 10h devant la Tour la Marseillaise – Marseille.** Le préavis permet de débrayer 2h



# Augmentation du temps de travail = DANGER !!!

La direction de la métropole a d'ores et déjà annoncé travailler à **l'augmentation du temps de travail** des agents ayant un temps de travail réduit dû à la pénibilité de leur mission ! La CGT alerte tous les agents de la collecte / propreté : votre temps de travail est réduit car vos missions sont pénibles : **maladies professionnelles, accidents de travail fréquents, horaires décalés...** Augmenter votre temps de travail, c'est donc augmenter les risques sur votre santé, alors que vous avez déjà une espérance de vie réduite par rapport aux agents administratifs !

Augmenter votre temps de travail, c'est réduire votre salaire !  
**Nous ne sommes pas assez bien payés pour l'accepter !**

## Exemple de calcul

Si mon salaire annuel est de 24000 euros et que je travaille 1500 heures par an, je suis payé **16 euros de l'heure** (soit  $24000 / 1500$ ).

Si on augmente mon temps de travail à 1607, mon salaire horaire passe à **14,9 euros** ( $24000 / 1607$ )! Je perds donc près d'un euro de l'heure !

Faites vous-même le calcul !

**Le piège est que cela ne se voit pas sur la fiche de paye, le mensonge est d'appeler ça « augmentation du temps de travail » alors qu'il s'agit d'une baisse de salaire !**



## La CGT revendique

-1800 euros de salaire minimum !

-28 heures par semaine

-Une retraite à 50 ans pour tous